

APPEL A PROPOSITIONS

REFERENCE : 503/RFP/PNUD-RED/2018

APPEL A PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG/OSC EN CHARGE DE LA MISE EN PLACE ET L'OPERATIONNALISATION D'UNE CLINIQUE JURIDIQUE DANS LA REGION DE L'ANDROY.

Pays	Madagascar
Zones et Cibles :	La population en général et en particulier les groupes les plus vulnérables et avec de faibles capacités de défense en justice (couches les plus démunies, jeunes, femmes, etc.) de la région de l'Androy et ses environs immédiats.
Montant des Subventions :	Le budget global mis à disposition au titre du présent appel à propositions est de 19 632 000 Ariary équivalent à un maximum de 6000 \$USD.
Durée des projets :	La durée du projet proposé ne devra pas dépasser le 31 décembre 2018.
	Programme des Nations Unies pour le Développement Maison Commune des Nations Unies Rue Dr Rasetta, Route de Majunga Andraharo, Antananarivo

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail Offres.mg@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier.

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 09 Juillet 2018.

N'hésitez pas à écrire à l'adresse upm.mg@undp.org pour toute information complémentaire.

Les Termes de Référence sont joints en annexe 01 pour plus de détail sur le projet. Ils décrivent principalement le contexte, les objectifs, les responsabilités assignées, les produits attendus.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour répondre aux défis liés à l'accès à la justice, l'enclavement de certaines régions et la faible diffusion du droit, le Ministère de la Justice, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mis en place depuis 2007 six cliniques juridiques dénommées « Trano Aro Zo » à Antananarivo, Toliara, Farafangana, Manakara, Mananjary et Tolagnaro. Ces structures participent au renforcement de l'accès à la justice surtout en faveur personnes vulnérables y compris les femmes et les enfants et s'attachent plus particulièrement à la promotion de la justice de proximité.

Entre autres actions, elles procèdent à la conciliation des conflits mineurs des communautés locales, apportent des conseils juridiques et une orientation gratuite à la population et contribuent à la diffusion des droits humains.

Dans le cadre de l'extension de cette initiative qui a déjà fait preuve dans les régions couvertes et en parallèle au processus de pérennisation tel que conduit par le Ministère de la justice ; le Projet de Renforcement de l'Etat de Droit (RED en collaboration avec le partenaire de mise en œuvre, fait un appel à projet pour la mise en place et l'opérationnalisation d'une clinique juridique dans la région de l'Androy.

Cet appel à projet est prioritairement destiné aux structures existantes et spécialisées dans les domaines requis. Une priorité sera donnée aux ONG/Associations déjà fonctionnelles et opérationnelles sur terrain, afin de renforcer leurs capacités et étendre leurs champs d'action.

1. ELIGIBILITE ET CRITERES DE QUALIFICATION

L'organisation soumissionnaire doit s'assurer de respecter les critères suivants :

a) Critères administratifs (éliminatoires)

- Une présentation sommaire (profil) de l'ONG : Existence d'un document détaillé démontrant la structure de l'organisation, avec un organigramme, l'effectif du personnel, ses qualifications. Les CV des membres clés de l'équipe à joindre à l'offre.
Pour bénéficier de cette subvention, l'organisation de la société civile (OSC) postulante doit être une association, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou une structure de regroupement d'organisations malgache à buts non lucratifs, légalement constituées ; ayant au minimum trois (3) ans d'existence (critère exclusif) et dans le domaine de l'accès à la justice et des droits humains.
- Justifier d'une existence légale sous forme d'association sans but lucratif de droit malgache (Statuts notariés).
- Agrément officiel ou récépissé de déclaration délivré par le DPIP (Ministère de l'intérieur pour l'association et du Ministère de la population pour les ONG) ou délivré par la Province
- L'OSC doit fournir les documents administratifs suivants :
 - Carte d'Identification Fiscale à jour ;
 - Carte statistique;
 - Relevé d'Identité Bancaire (RIB);
 - Statut, RI et manuel de procédures ;
 - Rapports annuels 2017 de l'organisation
 - Liste des projets/activités ayant été mis en œuvre par l'organisation ainsi que de leur valeur ajoutée (apports/impacts).
 - Lettres de recommandation attestant de la bonne performance de l'ONG/OSC de la part d'organisation, institutions gouvernementales, partie prenante, ou donateurs avec lesquels des projets/activités ont été menés

Ces documents/informations requis sur le plan administratif doivent être obligatoirement fournis pour établir l'éligibilité de la réponse du soumissionnaire.

Il est à noter que ces documents/informations sont obligatoires et éliminatoires ; l'absence d'un quelconque de ces documents/information entraînera automatiquement l'élimination du soumissionnaire à l'étape préliminaire donc de l'évaluation proprement dite avec attribution de points pour parvenir à la sélection.

b) Critères techniques

Une proposition de projet pour la mise en place et l'opérationnalisation de la clinique juridique comprenant succinctement :

- Un narratif décrivant l'administration générale, l'organigramme et la méthodologie adoptée dont en particulier la pérennisation des acquis de la clinique juridique.
- Un cadre des résultats, des activités, des indicateurs pertinents et un chronogramme de mise en œuvre ne dépassant pas le 20 décembre 2018.

2. PRESENTATION DE LA PROPOSITION

La soumission sera composée d'une proposition technique et d'une proposition financière :

- ✓ Proposition technique

Dans la proposition technique, le soumissionnaire doit obligatoirement suivre l'ordre ci-après :

1. Lettre de soumission (Annexe 1) ;
2. Information sur le soumissionnaire (remplir formulaire en Annexe 2) ;
3. Joindre tous les documents demandés au point 1 (éligibilité) ;
4. Au moins deux références techniques similaires satisfaisantes réalisées au cours des trois (03) dernières années (fournir les preuves : contrat, accord de subvention etc....) ;
5. Formulaire de check list rempli (Annexe 4)
6. Contexte organisationnel et capacité du soumissionnaire dans la mise en œuvre des projets (1 page) ;
7. Méthodologie/ approche proposée (1-3 pages) ;
8. Plan de travail et Emploi du temps (1-2 pages) ;
9. Structure de gestion des ressources et personnel clé : cette section doit présenter la description complète de la structure de gestion et d'information concernant les ressources nécessaires (CVs du personnel clé à fournir)
10. Informations supplémentaires (approche genre etc...)

- ✓ Proposition financière

La proposition financière doit indiquer le budget détaillé proposé. Cette proposition doit être dûment signée.

Le budget global mis à disposition au titre du présent appel à propositions est de 19 632 000 Ariary équivalent à un maximum de 6000 \$USD.

Toute proposition financière avec un budget dépassant le montant ci-dessus indiqué ne sera pas prise en compte.

- Les coûts détaillés de chaque activité
- Les coûts des matériels et mobiliers nécessaires
- Les frais d'administration du projet et les coûts du personnel
- Les frais divers s'il y a lieu

Note :

- Certains coûts dans le budget pourraient être sujets à réaménagements en fonction des coûts standards appliqués par les Nations Unies
- La proposition financière ne doit pas dépasser Six mille dollars américains (6000 USD ou l'équivalent en Ariary).
- Le budget prévu est de 6 000 Usd; 7 % de ce montant (dépenses effectives) correspondent aux coûts administratifs pour l'association retenue.
- Les équipements Informatiques à utiliser par l'association seront achetés directement par le projet, en dehors des 6000 Usd ci-dessus

3. CRITERE D'EVALUATION ET METHODOLOGIE

1- Evaluation suivant les critères et système de notation

Les propositions seront évaluées conformément aux critères techniques ci-dessous et à la présentation de la proposition technique. Le système de notation ci-dessous sera appliqué :

CRITERES	SCORE/100
<i>Qualifications, expériences et compétences des personnes ressources</i>	50
Conformité des diplômes aux profils de poste	20
Pertinence de l'organigramme de l'organisation	10
Expériences de l'ONG/OSC dans le domaine requis	20
<i>Compréhension de la mission et des objectifs des cliniques juridiques</i>	50
<i>Approche méthodologique de la mise en œuvre</i>	
Compréhension de la mission	5
Clarté	5
Cohérence de l'approche	10
<i>Plan de travail conforme à la méthodologie</i>	
Exhaustivité et pertinence des résultats et des activités	20
Cohérence du calendrier d'exécution	10
TOTAL	100
SCORE MINIMUM EXIGE	70

Aucune modification ne pourra être apportée par le PNUD aux critères d'évaluation et au système de points indiqués ci-dessus.

Chaque proposition éligible recevra une note technique. Une proposition sera déclarée non conforme à ce stade si elle n'est pas essentiellement conforme l'appel à Propositions et, en particulier, aux exigences des termes de référence, ce qui signifie également qu'elle n'obtiendra pas la note technique minimum indiquée de 70.

Seules les propositions qui auront obtenu la note minimale de 70 points sur 100 seront prises en compte pour la comparaison afin de déterminer la proposition économiquement la plus avantageuse.

2- Méthodologie d'évaluation : Budget fixe sur des bases qualitatives (QB-FBS)

Le budget fixe est spécifié et le processus de sélection sera concentré sur les capacités des ONGs, la qualité de leurs propositions et leur approche proposée.

Dans le système QB-FBS, l'évaluation de l'offre économiquement la plus avantageuse se concentre sur la maximisation du transfert à l'utilisateur bénéficiaire.

Les propositions techniques ayant obtenu au moins 70 points avec une proposition financière détaillée dans la limite du budget fixé seront comparées suivant une formule. La proposition qui obtiendra la meilleure note cumulée sera déclarée comme la proposition économiquement la plus avantageuse. L'offre technique comptera pour 70% tandis que l'offre financière sera évaluée sur 30%.

4. CRITERE D'ATTRIBUTION

A l'issue de la comparaison des offres pour obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse, un classement sera établi. Avant l'expiration de la période de validité des propositions, le PNUD attribuera le contrat à l'ONG qualifié ayant obtenu la note totale la plus haute dans le cadre de la méthode d'évaluation indiquée.

5. SOUMISSION DES OFFRES

Une seule enveloppe contenant la soumission financière et la soumission technique doit être présentée. L'enveloppe doit obligatoirement clairement indiquer la référence «**503/RFP/PNUD-RED/2018** » de l'appel à propositions.

L'ONG établira deux (2) exemplaires pour les propositions (technique et financière) dont un (1) original et une (1) copie ; chacune d'elles visiblement marquée "Original" ou "copie" selon le cas. En cas de divergence entre l'original et la copie, l'original fera foi.

Les propositions doivent être déposées sous pli fermé avec la référence jusqu'au **09 Juillet à 15h00, heure de Antananarivo**, à l'adresse suivante :

Par courrier :

Programme des Nations Unies pour le Développement
Maison Commune des Nations Unies, 3ème étage
Rue Dr Rasetta, Route de Majunga
Andraharo, Antananarivo

Ou par e-mail : Offres.mg@undp.org (la référence de l'appel à propositions doit être indiquée)

Votre proposition doit être rédigée en **Français** et assortie d'une durée de validité minimum de **120 (cent vingt) jours**.

Toutes les questions relatives à cet appel à propositions doivent être adressées à :
upm.mg@undp.org

INFORMATION IMPORTANTE

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs/prestataires qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,
Procurement Specialist

Annexe 1

TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG/OSC EN CHARGE DE LA MISE EN PLACE ET L'OPERATIONNALISATION D'UNE CLINIQUE JURIDIQUE DANS LA REGION DE L'ANDROY.

Résultat CPAP	Reference PTA	Indicateur
Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.	Résultat d'activité 1.3 : Les capacités d'accès à la justice sont améliorées dans les zones d'intervention Activité 1.3.1 Appui à l'assistance juridique de proximité à travers les Cliniques juridiques des zones d'intervention - Mise en place d'une clinique juridique dans la région de l'Androy.	Indicateur : Nombre de personnes vulnérables (en particulier les femmes et les jeunes) ayant bénéficié d'un accès gratuit aux services juridiques et judiciaires et d'une sensibilisation aux Droits Base (fin 2017) : 6520 (dont 78 % de femmes) Cible 2018 : 7500 (dont 60% de femmes)

I. CONTEXTE

Pour répondre aux défis liés à l'accès à la justice, l'enclavement de certaines régions et la faible diffusion du droit, le Ministère de la Justice, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a mis en place depuis 2007 six cliniques juridiques dénommées « Trano Aro Zo » à Antananarivo, Toliara, Farafangana, Manakara, Mananjary et Tolagnaro. Ces structures participent au renforcement de l'accès à la justice surtout en faveur personnes vulnérables y compris les femmes et les enfants et s'attachent plus particulièrement à la promotion de la justice de proximité.

Entre autres actions, elles procèdent à la conciliation des conflits mineurs des communautés locales, apportent des conseils juridiques et une orientation gratuite à la population et contribuent à la diffusion des droits humains.

Dans le cadre de l'extension de cette initiative qui a déjà fait preuve dans les régions couvertes et en parallèle au processus de pérennisation tel que conduit par le Ministère de la justice ; le Projet de Renforcement de l'Etat de Droit (RED en collaboration avec le partenaire de mise en œuvre, fait un appel à projet pour la mise en place et l'opérationnalisation d'une clinique juridique dans la région de l'Androy.

Cet appel à projet est prioritairement destiné aux structures existantes et spécialisées dans les domaines requis. Une priorité sera donnée aux ONG/Associations déjà fonctionnelles et opérationnelles sur terrain, afin de renforcer leurs capacités et étendre leurs champs d'action.

II. OBJECTIFS DU PROJET :

L'objectif principal du projet est de favoriser l'accès à la justice, à l'information sur les droits et surtout l'accès aux recours effectifs au quotidien pour les personnes vulnérables à travers les activités de la clinique juridique qui sont de :

- Fournir des conseils juridiques aux plaignants et leur proposer des solutions adéquates (orientation vers des autorités compétentes, inspection du travail, service domanial, mairie, chef Fokontany, ...).
- Concilier et résoudre les litiges et conflits conjugaux, de voisinage et communautaires dans le respect des droits humains
- Orienter et accompagner les plaignants vers le tribunal quand il s'agit d'une affaire pénale ou d'une exécution d'un jugement,
- Organiser des actions de sensibilisation et diffusion des droits humains auprès des populations pour leur permettre de mieux connaître leurs droits et devoirs.
- Gérer efficacement la clinique juridique

III. ZONES et CIBLES :

La population en général et en particulier les groupes les plus vulnérables et avec de faibles capacités de défense en justice (couches les plus démunies, jeunes, femmes, etc.) de la région de l'Androy et ses environs immédiats.

La durée du projet proposé ne devra pas dépasser le 31 décembre 2018.

IV. CRITERES DE SELECTION:

Les organisations seront sélectionnées sur base des critères suivants :

CRITERES	INDICATEURS
ONG/OSC/Réseaux d'organisations malgaches légalement constituées ayant au moins trois années d'expérience dans le domaine de l'accès à la justice et des droits humains	<p><i>Preuve d'un enregistrement officiel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Statuts et règlement d'ordre intérieur • Agrément officiel ou récépissé de déclaration délivré par le DPIP (Ministère de l'intérieur pour l'association et du Ministère de la population pour les ONG) ou délivré par la Province • Une existence de 3 ans minimum ; • Une carte d'identification fiscale(CIF) à jour et une carte statistique ; • Un compte bancaire matérialisé par l'existence d'un Relevé d'identité bancaire <p><i>Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de l'accès à la justice et des droits humains.</i></p>
Clarté dans l'organisation et la structure, avec une équipe de <i>personnel technique</i> expérimenté en matière de droits humains, de gestion pacifique des conflits et	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un document détaillé démontrant la structure de l'organisation, avec un organigramme, l'effectif du personnel, ses

de médiation, de conseil et d'accompagnement juridique- <i>un chef d'équipe</i> ayant une expertise dans la planification et la gestion axée sur les résultats- <i>un personnel administratif et financier</i> qualifié.	qualifications - Les CV des membres clés de l'équipe.
Politiques et lignes directrices claires dans la programmation ainsi que dans les aspects opérationnels	- Preuve des chronogrammes déjà réalisés - Existence d'un manuel des procédures/politiques
Couverture géographique avec la preuve de projets mis en place ou activités menées dans les trois années antérieures en matière de renforcement de la justice de proximité, d'accès à la justice par l'assistance juridique et judiciaire, la diffusion des droits humains, etc.	- Adresse avec le détail complet des contacts - Indication claire du siège et des zones géographiques d'intervention - Rapports annuels de l'organisation
Expérience de travail avec les Nations Unies et/ou tout autre type d'organisations œuvrant pour le développement, dans le domaine concerné. Les efforts faits pour un renforcement du rôle de la femme seront considérés comme un atout	Preuves des projets/activités ayant été mis en œuvre ainsi que de leur valeur ajoutée(apports/impacts). Anciens travaux réalisés avec les Nations Unies ou toute autre Organisation internationale pour le développement. Existence de : - Projets /Activités adressés aux femmes /jeunes - Composante genre/participation de la jeunesse dans les activités/projets mis en œuvre - Nombre de jeunes et de femmes dans l'équipe
Attestation d'aptitude et compétences techniques	Lettres de recommandation attestant de la bonne performance de l'ONG/OSC de la part d'organisation, institutions gouvernementales, partie prenante, ou donateurs avec lesquels des projets/activités ont été menés

V. COMPOSITION ET SOUMISSION DES DOSSIERS D'OFFRE

Les organisations intéressées et remplissant les critères d'éligibilité sont invités à soumettre les dossiers de leurs offres comprenant :

A. Un dossier d'offre technique composé de :

1. Un document administratif contenant tous les éléments permettant d'évaluer les critères énumérés ci-dessus au point IV ainsi que les CV et présentations des personnes parties prenantes au projet avec l'organigramme proposé et la description des postes respectifs.
2. Une proposition de projet pour la mise en place et l'opérationnalisation de la clinique juridique comprenant succinctement :
 - Un narratif décrivant l'administration générale, l'organigramme et la méthodologie adoptée dont en particulier la pérennisation des acquis de la clinique juridique.
 - Un cadre des résultats, des activités, des indicateurs pertinents et un chronogramme de mise en œuvre ne dépassant pas le 20 décembre 2018.

B. Un dossier d'offre financière détaillant :

1. Les coûts détaillés de chaque activité
2. Les coûts des matériels et mobiliers nécessaires
3. Les frais d'administration du projet et les coûts du personnel
4. Les frais divers s'il y a lieu

NB

- Certains coûts dans le budget pourraient être sujets à réaménagements en fonction des coûts standards appliqués par les Nations Unies
- L'offre technique comptera pour 70% tandis que l'offre financière sera évaluée sur 30%.
- La proposition financière ne doit pas dépasser Treize mille dollars américains (13000 USD).

Annexe 2

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES¹

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services²)

[insérez le lieu et la date]

A : [insérez le nom et l'adresse du coordonateur du PNUD]

Chère Madame/Cher Monsieur,

L'Organisation Non Gouvernementale soussignée propose par les présentes de fournir des services professionnels au titre de [insérez le titre des services] conformément à votre Appel à Propositions en date du [insérez la date] et à notre Proposition. Nous déposons par les présentes notre Proposition qui inclut la proposition technique et la proposition financière sous plis fermés.

Par les présentes, nous déclarons ce qui suit :

- toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente proposition sont exactes et nous reconnaissons que toute fausse déclaration y figurant pourra conduire à notre élimination ;
- nous ne figurons actuellement pas sur la liste des Organisations radiés ou suspendus de l'ONU ou sur toute autre liste d'autres organismes de l'ONU et nous ne sommes liés à aucune société ou personne figurant sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- nous ne faisons l'objet d'aucune procédure de faillite et ne sommes partie à aucune procédure en cours ou action en justice susceptible de compromettre la continuité de notre activité ; et
- nous n'employons et ne prévoyons d'employer aucune personne qui est employée ou qui a été récemment employée par l'ONU ou le PNUD.

Nous confirmons que nous avons lu, compris et que nous acceptons par les présentes les termes de référence qui décrivent les devoirs et responsabilités qui nous incombent aux termes de l'Appel à Proposition.

Nous nous engageons à nous conformer à la présente Proposition pour [insérez la durée de validité indiquée dans la fiche technique].

¹ Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.

² Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à entamer la fourniture services au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons pleinement que le PNUD n'est pas tenu d'accepter la présente proposition, que nous supporterons l'ensemble des coûts liés à sa préparation et à son dépôt et que le PNUD ne sera pas responsable ou redevable desdits coûts, quel que soit le déroulement ou le résultat de l'évaluation.

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans l'appel à propositions en date du *[précisez la date]* et dans l'ensemble de ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

Annexe 3

Formulaire d'information sur le soumissionnaire

I. Information sur le candidat

Nom de l'Organisation : _____

Date d'établissement : _____ Nombre des membres : _____

Adresse postale : _____

Adresse physique : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Site internet : _____

Adresse email : _____

Références bancaires :

Nom de la banque _____

Adresse de la banque _____

Intitulé du compte _____

N° de compte _____

Code SWIFT _____

Nombre des projets mis en œuvre jusqu'au présent : _____

Titre des trois projets clés mis en œuvre et une brève description :

1. _____

2. _____

3. _____

Titre du projet :

Nom et fonction du 1^{er} responsable : _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-Mail : _____

ANNEXE 4

Checklist pour l'évaluation des capacités des ONG (à remplir)

Domaine	Questions Dans la proposition technique, joindre les documents justificatifs pour chaque question	Réponse
1. Sources de financement	<ol style="list-style-type: none">1. Quels sont les principaux bailleurs de fonds de votre ONG?2. Quelle est en pourcentage la part de contribution de chaque bailleur au cours des 2 dernières années?3. Combien de projets ont été financés par des bailleurs depuis la création de l'ONG?4. Quelle est la contribution financière cumulative par bailleur pour chacun de vos projets?5. Comment est financé le coût de gestion de votre ONG?	
2. Audit	<ol style="list-style-type: none">1. Est-ce que votre ONG a été auditée au cours des deux dernières années?2. Si oui, est-ce que l'audit a été conduit par un cabinet indépendant officiellement reconnu? Si oui, donnez le nom.	
3. Leadership capacité de gestion	<ol style="list-style-type: none">1. Quelle est la structure de gestion de votre ONG? Fournir l'organigramme.2. Est-ce que votre ONG a un mécanisme formel de contrôle en place?3. Est-ce que votre ONG a officiellement élaboré des procédures internes dans les domaines ci-après :<ul style="list-style-type: none">• Planification et budgétisation• Gestion financière et de contrôle interne• Achats• Ressources humaines• Rapport• Suivi et évaluation• Gestion des stocks et des Immobilisations• Autres4. Par quel mécanisme votre ONG gère-t-elle les affaires juridiques?	
4. Capacité du personnel	<ol style="list-style-type: none">1. Quels sont les personnes de l'ONG qui sont habilitées à prendre des décisions clés? Fournir les CV de ces personnes.2. Quels sont les postes dans l'organigramme de l'ONG qui gèrent les domaines de la gestion de projet, des finances, des achats et les ressources humaines? Fournir les CV de ces personnes.	

5. Infrastructures et équipements	<p>1. Quelles sont les localités dans lesquelles votre ONG est représentée? Fournir des informations détaillées sur la durée et le type de représentation (par exemple bureaux de terrain,)</p> <p>2. Quelles sont les moyens et les mécanismes dont dispose l'ONG pour le transport ?</p>	
6. Assurance qualité	<p>Merci de fournir des références qui peuvent être contactées pour les informations sur la performance de votre ONG en ce qui concerne:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le respect des délais par rapport à la planification initiale • les dépenses par rapport au budget • la rapidité de mise en œuvre • la rapidité et qualité des rapports • la qualité des résultats 	

ANNEXE 5

PROPOSITION FINANCIERE (Modèle)

Bordereau des prix libellé en Ariary

BUDGET PROPOSE		
Nom de l'organisation:		
Montant de subvention:	Ar	
Contribution de l'OSC :	Ar (si applicable)	
Budget total:	Ar	
Calendrier du projet :		Localisation:

Rubrique générale de dépense (A titre d'Exemple)	Unité	Quantité	Coût unitaire	TOTAL
Ressources humaines/Cout du personnel				
Formation et ateliers				
Les coûts des matériels et mobiliers si nécessaires				
Logistique				
Transport				
Communication				
Fournitures de bureau, etc.				
Autre [à préciser]				
Etc.				
Frais de gestion				
TOTAL				